

SESSION DU 21 ET 22 OCTOBRE 2021 – DOB – DM2

Vœu du groupe L'écologie ensemble relatif à la lutte contre la désertification médicale

Exposé des motifs :

Le 9 octobre dernier à Mayenne et hier au Bailleul en Sarthe, des manifestations pour la défense des hôpitaux de proximité ont rassemblé de nombreux citoyens et citoyennes, syndicats et élu.e.s de tous bords.

A Mayenne, les services de chirurgie conventionnelle et de soins intensifs sont menacés de transfert au centre hospitalier de Laval.

Au Pôle Santé Sarthe Loir du Bailleul, la loi Rist encadrant la rémunération des médecins intérimaires risque d'entraîner la fermeture des urgences, du Smur, du bloc opératoire et de la maternité faute de médecins titulaires.

A l'initiative de ces mobilisations dans notre région, une manifestation est prévue le 4 décembre à Paris devant le ministère de la Santé pour défendre le service public hospitalier de proximité.

Par ailleurs, des dizaines de milliers de ligériennes et ligériens n'ont pas accès à un médecin traitant, le délai de rendez-vous pour avoir accès à un médecin spécialiste pouvant être supérieur à un an.

En parallèle, 5 700 lits d'hôpitaux ont été fermés en 2020 en France en pleine période de pandémie.

Le droit à la santé et l'accès aux soins sont ainsi directement mis en cause.

Face à cette situation, le Conseil régional des Pays de la Loire réuni en session les 21 et 22 octobre 2021, interpelle l'Etat et l'Agence régionale de Santé et :

- **Demande un moratoire sur les fermetures de lits et les restructurations d'hôpitaux ;**
- **Demande la suspension de l'application de la loi Rist du 26 avril 2021 visant à améliorer le système de santé par la confiance et la simplification, avec des conséquences sur le maintien de certains services dans les centres hospitaliers dans les zones rurales et les déserts médicaux ;**
- **S'oppose à toute suppression globale de lits notamment dans les projets soutenus par la Région ;**
- **Demande l'établissement d'un plan d'urgence contre les déserts médicaux ;**
- **Etudiera la possibilité de recrutement de médecins salariés sur fonds régionaux ;**
- **Souhaite contribuer à renforcer la formation des médecins tant en nombre que sur davantage de sites hospitaliers (Le Mans, Laval, Cholet, La Roche sur Yon) en lien avec les CHU de Nantes et Angers pour inciter les jeunes praticiens à s'installer sur les territoires.**



Solène Mesnager
Conseillère régionale



Matthias Tavel
Conseiller régional